

ainsi dire ininterrompue, la prise de poissons de fond est passée de 1,5 million de tonnes dans les années cinquante à 2,8 millions de tonnes en 1965. Puis, il fallait s'y attendre, le rendement baissa. À partir de cette époque, et malgré les efforts soutenus des pêcheurs, les prises diminuèrent et l'industrie canadienne du poisson de fond accusa des pertes.

Avec la délimitation d'une zone de pêche nationale s'étendant à 200 milles des côtes, les autorités canadiennes en matière de pêches imposèrent un programme de conservation très strict qui limitait les prises de façon très précise. Depuis, on a assisté à une remontée spectaculaire des réserves de poissons de fond. Les prises canadiennes qui avaient chuté à 418 000 t en 1974 sont passées à 779 000 t en 1981.

Au début des années quatre-vingts, les exploitants de chalutiers de haute mer et d'usines de transformation ont dû faire face à une baisse soudaine de la demande, et ce, en partie à cause du raffermissement du dollar canadien par rapport à de nombreuses devises. La plupart de ces entreprises se retrouvèrent très endettées et en possession d'importants stocks invendus.

En réponse à cette situation, le gouvernement fédéral mit en œuvre un programme de restructuration à grande échelle, destiné à revitaliser l'industrie de la pêche dans la région de l'Atlantique. Plusieurs grandes entreprises de transformation furent regroupées en trois sociétés subventionnées par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux (placements en actions) ainsi que par des sources privées.

En dépit des difficultés qu'a rencontrées son industrie des pêches sur la côte atlantique, le Canada a réussi à conserver son statut de premier exportateur mondial de poisson. En outre, considérant ses ressources, son expérience et ses possibilités, les spécialistes en matière de pêches sont unanimes à prévoir un avenir prometteur dans ce secteur.